

Procès-verbal de séance

Séance du 27 mars 2019

L'an deux mille dix-neuf le vingt-sept mars à 19h00, le conseil municipal, convoqué le 20 mars 2019, s'est réuni en séance publique à la Mairie de Saint-Germain-sur-Rhône, sous la présidence d'Alain LAMBERT, Maire.

<p>PRESENTS : Alain LAMBERT, Daniel DUCLOSSON, Dominique REY, Philippe GUICHARD, Christine BLANCHET, Frédérique KHAMMAR, Isabelle KIT, Ghislaine LANOIR, Frédéric MERLET, Séverine PASSAQUAY</p> <p>EXCUSEE : Christian LECHEVREL (<i>pouvoir à P. Guichard</i>)</p> <p>ABSENTS :</p>	<p>Nombres de membres :</p> <p>En exercice : 11</p> <p>Présents : 10</p> <p>Votants : 11</p>
--	--

Séverine Passaquay est nommée secrétaire de séance

Approbation du procès-verbal de séance du 23 janvier 2019, à l'unanimité.

Délibération n° 2019/03/20

Programme immobilier comprenant la construction d'une micro crèche. Abandon du partenariat avec la SEMCODA

Le projet présenté par la SEMCODA et validé le 06 décembre 2018 (D2018/12/48) par le conseil municipal n'est finalement pas réalisable : comme à chaque fois depuis deux ans, la SEMCODA nous présente des projets qui finalement ne s'avèrent pas équilibrés financièrement.

Deux ans maintenant que la commune espère un lancement de l'opération dans les plus brefs délais. Les contraintes initiales étaient pourtant d'ouvrir une structure d'accueil pour la petite enfance sous ce mandat. Or, le permis de construire n'est même pas encore finalisé et le PLUi impose dorénavant de nouvelles contraintes.

Ayant suffisamment perdu de temps et d'énergie avec cette société, le conseil municipal décide donc d'abandonner le partenariat envisagé avec la SEMCODA et de tenter l'opération «par ses propres moyens».

Unanimité

Délibération n° 2019/03/21

Programme immobilier comprenant la construction d'une micro crèche. Reprise du projet par la commune

Le projet en cours avec la SEMCODA vient d'être abandonné (D2019/03/20 de ce jour).

Le conseil municipal confirme sa volonté de créer une structure d'accueil pour la petite enfance, à savoir une micro crèche, dans les plus brefs délais.

Pour cela, accord est donné à Monsieur le Maire pour consulter un / des architecte(s) sur ce projet d'aménagement du tènement disponible comprenant la construction d'une micro crèche et éventuellement la viabilisation de deux terrains destinés à accueillir chacun une construction individuelle, ou un terrain pouvant accueillir une maison jumelée.

Le conseil municipal sera vigilant sur la réactivité de l'architecte retenu afin de «rattraper» le temps perdu avec la SEMCODA.

1 abstention (F. Merlet) – 10 voix pour

Budget principal		Investissement	Fonctionnement	Total
Recettes	Excédent reporté	923.130,27€	182.197,89€	1.105.328,16€
	Réalisations	628.402,63€	908.896,47€	1.537.299,10€
	Total	1.551.532,90€	1.091.094,36€	2.642.627,26€
Dépenses	Déficit reporté			
	Réalisations	242.800,20€	620.013,29€	862.813,49€
	Total	242.800,20€	620.013,29€	862.813,49€
Résultat propre de l'exercice		385.602,43€	288.883,18€	674.485,61€
Résultat de clôture		1.308.732,70€	471.081,07€	1.779.813,77€

Unanimité

Budget annexe de l'eau		Investissement	Exploitation	Total
Recettes	Excédent reporté	47.566,43€	91.860,53€	139.426,96€
	Réalisations	8.802,84€	60.291,57€	69.094,41€
	Total	56.369,27€	152.152,10€	208.521,37€
Dépenses	Déficit reporté			
	Réalisations	5.729,77€	69.583,63€	75.313,40€
	Total	5.729,77€	69.583,63€	75.313,40€
Résultat propre de l'exercice		3.073,07€	-9.292,06€	-6.218,99€
Résultat de clôture		50.639,50€	80.568,47€	133.207,97€

Unanimité

BUDGET PRINCIPAL						
		Recettes	Dépenses	Résultat de l'exercice	Résultat reporté	Résultat de clôture
Réalizations	Section de fonctionnement	908.896,47€	620.013,29€	288.883,18€	182.197,89€	471.081,07€
	Section d'investissement	628.402,63€	242.800,20€	385.602,43€	923.130,27€	1.308.732,70€
	Budget total	1.537.299,10€	862.813,49€	674.485,61€	1.105.328,16€	1.779.813,77€
Restes à réaliser	Section de fonctionnement					
	Section d'investissement	0,00€	286.438,42€	- 286.438,42€		-286.438,42€
	Budget total	0,00€	286.438,42€	- 286.438,42€		-286.438,42€
Résultat cumulé (réalisations et restes à réaliser)		1.537.299,10€	1.149.251,91€	388.047,19€	1.105.328,16€	1.493.375,35€

Le résultat brut global de clôture 2018 du budget principal est donc de 1.779.813,77€.

Le résultat net global de clôture (*prenant en compte les restes à réaliser*) est donc de 1.493.375,35€.

Unanimité. Précision : Monsieur le Maire est absent au moment du vote

BUDGET ANNEXE DE L'EAU						
		Recettes	Dépenses	Résultat de l'exercice	Résultat reporté	Résultat de clôture
Réalizations	Section d'exploitation	60.291,57€	69.583,63€	-9.292,06€	91.860,53€	82.568,47€
	Section d'investissement	8.802,84€	5.729,77€	3.073,07€	47.566,43€	50.639,50€
	Budget total	69.094,41€	75.313,40€	-6.218,99€	139.426,96€	133.207,97€
Restes à réaliser	Section d'exploitation					
	Section d'investissement	0,00€	0,00€	0,00€		0,00€
	Budget total	0,00€	0,00€	0,00€		0,00€
Résultat cumulé (réalisations et restes à réaliser)		69.094,41€	75.313,40€	-6.218,99€	139.426,96€	133.207,97€

Le résultat brut global de clôture 2018 du budget annexe de l'eau est de 133.207,97€.

Le résultat net global de clôture (*prenant en compte les restes à réaliser*) est de 133.207,97€.

Unanimité. Précision : Monsieur le Maire est absent au moment du vote

Délibération n° 2019/03/15

Finances. Budget principal – Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2018

2018	Recettes	Dépenses	Résultat de l'exercice	Résultat reporté	Résultat de clôture
Réalisations : Section de fonctionnement	908.896,47€	620.013,29€	288.883,18€	182.197,89€	471.081,07€

Il est décidé de reporter 71.081,07€ en recettes de fonctionnement et d'affecter 400.000€ en réserves d'investissement sur l'exercice 2019.

Unanimité

Délibération n° 2019/03/16

Finances. Budget annexe de l'eau - Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2018

2018	Recettes	Dépenses	Résultat de l'exercice	Résultat reporté	Résultat de clôture
Réalisations : Section d'exploitation	60.291,57€	69.583,63€	-9.292,06€	91.860,53€	82.568,47€

Il est décidé de reporter 45.568,47€ en recettes d'exploitation et d'affecter 37.000€ en réserves d'investissement sur l'exercice 2019.

Unanimité

Délibération n° 2019/03/17
Finances. Budget principal – Budget primitif 2019

FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chapitre	Libellé	Montant	Chap.	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	196.479,31	002	Résultat reporté	71.081,07
012	Charges de personnel et frais assimilés	135.550,00	013	Atténuation de charges	5.000,00
014	Atténuation de produits	128.746,00	70	Produits des services....	37.156,23
65	Autres charges de gestion courante	215.791,00	73	Impôts et taxes	635.739,00
66	Charges financières	25.433,69	74	Dotations, subventions et participations	121.210,00
67	Charges exceptionnelles	4.000,00	75	Autres produits de gestion courante	49.813,70
022	Dépenses imprévues	50.000,00	76	Produits financiers	0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	<i>164.000,00</i>	77	Produits exceptionnels	0,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	920.000€		Recettes de fonctionnement – Total	920.000€

INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chapitre	Libellé	Montant	Chap.	Libellé	Montant
16	Remboursement d'emprunts	38.154,87	001	Solde d'exécution reporté	1.308.732,70
20	Immobilisations incorporelles	21.000,00	10	Dotations, fonds divers et réserves	56.623,79
21	Immobilisations corporelles	988.753,77	1068	Excédents fonctionnement capitalisés	400.000,00
23	Immobilisations en cours	932.091,36	13	Subventions d'investissement	140.283,51
020	Dépenses imprévues	90.000,00	16	Emprunts et dettes assimilées	360,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>	021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	<i>164.000,00</i>
	Dépenses d'investissement – Total	2.070.000€		Recettes d'investissement – Total	2.070.000€

Unanimité

Délibération n° 2019/03/18
Finances. Budget annexe de l'eau – Budget primitif 2019

FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chapitre	Libellé	Montant	Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	99.006,27	002	Résultat reporté	47.568,47
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	013	Atténuation de charges	0,00
014	Atténuation de produits	0,00	70	Produits des services....	55.800,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	73	Impôts et taxes	0,00
66	Charges financières	81,99	74	Dotations, subventions et participations	10.631,53
67	Charges exceptionnelles	0,00	75	Autres produits de gestion courante	0,00
68	<i>Dotations aux amortissements</i>	<i>7.911,74</i>	76	Produits financiers	0,00
022	Dépenses imprévues	5.000,00	77	<i>Produits exceptionnels</i>	<i>0,00</i>
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	<i>0,00</i>			
	Dépenses de fonctionnement – Total	112.000,00€		Recettes de fonctionnement – Total	112.000,00€

INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chapitre	Libellé	Montant	Chapitre	Libellé	Montant
001	Solde d'exécution négatif reporté	0,00	001	Solde d'exécution positif reporté	50.639,50
13	Subventions d'investissement	0,00	10	Dotations, fonds divers et réserves	448,76
16	Remboursement d'emprunts	3.799,95	1068	Affectation du résultat	37.000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	13	Subventions d'investissement	0,00
21	Immobilisations corporelles	92.200,05	28	<i>Amortissement des immobilisations</i>	<i>7.911,74</i>
23	Immobilisations en cours	0,00	021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	<i>0,00</i>
020	Dépenses imprévues	9,00			
	Dépenses d'investissement – Total	96.000,00€		Recettes d'investissement – Total	96.000,00€

Unanimité

Maintien des taux 2018 pour l'année à venir.

	Bases prévisionnelles 2019	Taux 2018	Taux 2019	Produit correspondant
Taxe d'habitation	825.600	10,94%	10,94%	90.321
Taxe foncière (bâti)	1.450.000	7,58%	7,58%	109.910
Taxe foncière (non bâti)	12.100	52,38%	52,38%	6.338
CFE	1.501.000	20,02%	20,02%	300.500
				507.069

Unanimité

Subventions de fonctionnement allouées à des associations pour l'exercice 2019

Une enveloppe de 6.000€ a été inscrite au budget 2019. La commission «finances» a réparti cette somme entre les différentes associations qui avaient déposé leur demande d'aide financière dans les délais.

Unanimité

Questions diverses et informations

- Finances. Non seulement la commune ne perçoit plus de DGF mais elle verse dorénavant à l'état une Contribution de Redressement aux Dépenses Publiques d'un montant de 9.139€
- Jusqu'en 2017 la DDT74 assurait la gestion des dossiers d'urbanisme, gratuitement. Dorénavant la CCUR instruit les demandes liées au droit du sol, pour environ 5.000€ par an. Il s'agit d'une dépense nouvelle non négligeable alors que la commune n'est pas forcément satisfaite du service.
- Eclairage public. On a pu constater pour la 1^{ère} fois en 2018 les effets de l'extinction de l'éclairage public pendant une partie de la nuit. L'économie réalisée sur une année a compensé le coût d'installation des horloges astronomiques.
- Emprunts. Les taux d'intérêt sont actuellement au plus bas. Monsieur le Maire fera réaliser une étude auprès de la Caisse du Crédit Mutuel afin de faire le point sur les crédits en cours et à venir le cas échéant.

Ordre du jour épuisé, séance levée à 20h20

Le Maire,
Alain LAMBERT

